

Le « manche de couteau » de l'album de M. Kao, que M. Migeon appelle de son côté un « manche de poignard », est en effet assez analogue, comme forme et comme style, aux fig. 5-10 de M. Lo Tchen-yu, aux fig. 270-272 des *Documents* de M. Sirén, et aux fig. 1-3, 5-7 de notre planche I. M. Lo Tchen-yu, qui n'avait d'ailleurs alors que des spécimens incomplets, voyait là des manches de cuillers de deux types (*pi-chou* et *sseu*), et a même écrit sur ce sujet une petite dissertation dont je ne sais si elle a été imprimée. Mais, depuis 1916, la collection de M. Lo avait dû s'enrichir, puisque c'est de M. Lo que M. Sirén tient ses trois exemplaires, dont deux sont complets. Or, ces objets oblongs, évasés en haut et en bas, et ayant sur un côté de la base un saillant longitudinal, sont bien destinés, semble-t-il, à être tenus en main, mais ne peuvent être ni des manches de poignard, ni des manches de cuillers. M. Sirén les appelle des « objets d'usage rituel », et pour vague que soit cette désignation, force est bien de nous en tenir à elle pour l'instant.

Les trois spécimens de notre pl. I sont percés d'un ou de deux trous de suspension¹ ; ce n'est le cas ni de l'exemplaire de M^{me} de Béhague, ni de ceux de M. Sirén, ni de plusieurs de ceux de M. Lo ; mais celui de la fig. 7 de M. Lo (le plus archaïque d'apparence) a lui aussi un trou de suspension à la base ; ces trous pouvaient servir soit à suspendre l'objet, soit à lui passer des cordons d'ornement.

Les objets publiés en 1916 par M. Lo étaient en os, sauf celui de la fig. 6 qui était en ivoire ; ceux de notre planche I sont en os également. M. Sirén dit que les siens sont d'une « matière ressemblant à l'ivoire ». Il est à désirer que nombre de ces objets soient examinés par des naturalistes².

La pièce appartenant à M^{me} de Béhague est décorée de quatre têtes de *t'ao-t'ie* superposées, le bas des têtes se trouvant du côté de la base. Le n° 272 de M. Sirén est aussi à masque de *t'ao-t'ie*, mais la tête en bas ; son n° 270 est par contre orné de deux dragons superposés, stylisés géométriquement, et aussi la tête en bas³. Les trois spécimens de notre planche I offrent un sujet différent, mais qui reparait sur la fig. 6 de M. Lo Tchen-yu ; ils sont en effet décorés d'un (fig. 3 et 7) ou de deux (fig. 1 ; fig. 2 et 6) et même de trois (fig. 5) animaux très stylisés qui se profilent le long de ce qui doit être la poignée. Mais tandis que les têtes, facilement reconnaissables à la forme de l'œil, montrent les animaux allant vers la base de l'objet sur la figure 6 de M. Lo et sur nos fig. 2 et 6, 3 et 7, et qu'il en est de même pour les trois animaux de la fig. 5, les deux animaux de la fig. 1 (autre côté du même objet) se dirigent vers la partie supérieure. Il n'y a donc pas de règle qui vaille absolument pour la disposition des sujets.

*
**

1. La pièce pl. I, fig. 2 et 6, est à un seul trou ; celle de la pl. I, fig. 3 et 7 est à deux trous ; quant à celle de pl. I, fig. 1 et 5, on voit encore nettement à la partie supérieure (qui est en réalité la base ; la photographie est la tête en bas) la trace d'un trou, et placé de telle façon que, si on restitue la partie manquante, ce premier trou en suppose un second.

2. Il a été dit au Japon que l'ivoire trouvé à Siao-t'ouen était celui d'une variété de *Stegodon* ; je me suis borné à citer cette opinion, sans y adhérer, dans *T'oung Pao*, 1923, 7. M. Sirén, *Documents*, p. 10, paraît de son côté considérer cette solution comme acquise. Mais à vrai dire, les *Stegodon*, à l'époque des Yin, devaient être éteints depuis bien des milliers d'années, et il ne paraît guère vraisemblable qu'ils puissent intervenir ici.

3. M. Sirén (p. 53) parle aussi de masques de *t'ao-t'ie* à propos de ce n° 270 ; il faut alors qu'ils se trouvent sur l'autre côté, non reproduit ; ce serait le seul cas, parmi tous les spécimens que je connais, où les sujets ne fussent pas les mêmes des deux côtés d'une même pièce.